

AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 8 juillet 2025 à 20 h.

Avis donné à Saint-Dominique, ce 17^e jour du mois de juin 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Christine Massé